



Distr.: GÉNÉRALE

GC.10/1
29 août 2003

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Dixième session

Vienne, 1^{er}-5 décembre 2003

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Pouvoirs des représentants à la Conférence.
6. Élections aux organes:
 - a) Conseil du développement industriel;
 - b) Comité des programmes et des budgets.
7. Rapports annuels du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 2001 et 2002.
8. Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de ses vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième sessions ordinaires.
9. Le rôle du développement industriel dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (forum).
10. Questions financières:
 - a) Barème des quotes-parts des États Membres;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Fonds de roulement;
 - d) Passage à un système fondé sur une monnaie unique;
 - e) Nomination d'un commissaire aux comptes.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

11. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme, 2002-2005.
12. Cadre de programmation à moyen terme, 2004-2007, y compris:
 - a) Représentation hors Siège;
 - b) Application des orientations stratégiques “Améliorer l’exécution des programmes de l’ONUDI”;
 - c) Programmes intégrés et cadres généraux de services de pays;
 - d) Modules de services;
 - e) Stratégie d’entreprise de l’Organisation.
13. Programmes et budgets, 2004-2005.
14. Activités du Corps commun d’inspection (CCI) – Examen par la CCI de la gestion et de l’administration à l’ONUDI.
15. Centre international pour la science et la haute technologie.
16. Comité des pensions du personnel de l’ONUDI.
17. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
18. Demande de statut d’observateur.
19. Date et lieu de la onzième session.
20. Clôture de la session.